

Jun 2025

Nieul Infos



La Base Locale d'Adresses de Nieul

Page 3

Inauguration du « sentier des meuniers » :

Page 4

Budget 2025 :

Page 6



Nieul 87

Chères **Nieuloises**, chers **Nieulois**,

Il y a 80 ans, le 29 avril 1945, les Françaises votaient pour la première fois lors des Elections Municipales. Bien que les premières revendications en faveur de **l'égalité civique entre les sexes** datent du 18^{ème} siècle à l'initiation d'Olympe de Gouges, relayées par Hubertine Auclert au 19^{ème}, puis par Louise Weis au 20^{ème}, la parité dans la vie politique n'est toujours pas réalisée à ce jour. Le mode de scrutin des **listes paritaires**, dans les communes de moins de 1000 habitants, vient d'être validé par le Conseil Constitutionnel. **La loi serait promulguée en 2025.**

Alors que notre planète est de plus en plus perturbée par des guerres, des intempéries, une vie politique et internationale morose, notre commune, elle, doit mener un petit combat, essentiel pour sa **stabilité financière**.

En effet, depuis 2020, nous avons maintenu une **gestion saine** (sobriété des dépenses de Fonctionnement) pour rendre possible un investissement ambitieux dans notre commune et permettre la réalisation des travaux du Centre-Bourg et les divers entretiens et rénovations des bâtiments publics, à la diligence des **élus chargés des travaux**. Pendant 5 ans, sans recours à l'emprunt, nous avons réussi à utiliser notre Capacité d'Auto-Financement (CAF) pour abonder la Section d'Investissement.

Aujourd'hui, avec l'augmentation des coûts de fonctionnement, la baisse des montants des subventions et l'augmentation de l'inflation, il reste raisonnable de ne pas contracter de prêt pour investir afin de garder des finances équilibrées, gérées comme il se doit « en bonne mère de famille », car, malgré des aides importantes, elles ne sont pas extensibles. J'en profite pour remercier les **Personnels Administratifs** de leur aide lors de la réalisation du Projet de Budget. Le Conseil Municipal a donc décidé, au vu d'un budget serré, de reporter la suite des travaux de restructuration et de renaturation de la partie haute de la rue du 8 mai ; c'est pourquoi ce projet ne verra pas le jour en 2025.

Malgré de **sérieuses incivilités que nous déplorons** et qui ont tendance à se reproduire depuis quelques temps, nous espérons que nos impôts ne serviront pas qu'à réparer les dégradations mais plutôt à continuer d'embellir notre village, apporter des services à la population et permettre le maintien de tous les commerces et des entreprises.

Heureusement, notre commune garde sa très bonne qualité de vie et son attractivité, c'est la campagne à la porte de la ville, elle accueille régulièrement de nouveaux arrivants qui sont les bienvenus. **Nieul est classée 1^{ère} commune où il fait bon vivre**, dans la strate de celles de 500 à 2000 habitants **du Département**.

La vie bat son plein sur notre petit territoire, les **travaux** ne manquent pas : entretien régulier des routes communales et des fossés, les **Personnels de l'Equipe Technique** sont en pleine activité au son des tondeuses, débroussailleuses et sécateurs afin de protéger notre environnement et d'embellir les espaces.

Les **associations**, se développent dans notre village, elles offrent un panel d'activités où petits et grands trouvent leur compte pour passer de bons moments conviviaux, éducatifs, instructifs et riches en liens sociaux.

Comme vous le verrez en lisant votre **Nieul Infos**, la **communication** garde toute son importance au sein et hors de la commune. Quelques nouveautés se préparent, notamment en ce qui concerne notre site Internet.

Déjà la fin de l'année scolaire, et bientôt se profile la suivante après des vacances bien méritées. Les **Personnels de la Vie Scolaire** vont pouvoir faire une pause après avoir remis en ordre écoles et restaurant pour les enfants.

Les cahiers de vacances pointent leur nez et peut-être vont-ils attirer les jeunes filles vers les matières scientifiques. En effet, la proportion des femmes diplômées dans les Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques a baissé de 6% entre 2013 et 2020. Les garçons seraient, paraît-il, meilleurs en maths que les filles, à cause de leur impulsivité. Lancez-vous Mesdames, n'hésitez-pas, vous en avez la capacité ! Bonne réussite scolaire et professionnelle à la jeune génération !

Je souhaite un bel été à toute la population Nieuloise, en ayant une pensée particulière pour nos aînés et pour les personnes qui peuvent momentanément rencontrer des difficultés ou de la solitude.

Comme l'écrivit Jean de La Fontaine dans la fable « le lion et le rat » :

« Il faut autant qu'on peut, obliger tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi. »

Finances

P. 6

Environnement

P. 22

Social

P. 11

Animations

P. 28

Scolaire

P. 16

Communication

P. 31

Travaux

P. 21

Associations

P. 32



Lucette Pinardon-Thévet
Maire Adjointe

Comme vous en avez été informé durant la procédure, le Conseil Municipal a délibéré et adopté une nouvelle dénomination des voies de Nieul, dans un souci de sécurité de tous !

La Base Locale d'Adresses est partagée avec les centres de secours (pompiers, SAMU, Gendarmerie etc)

**NOUVELLE
ADRESSE!**

Si vous êtes concernés, une attestation de nouvelle dénomination vous sera adressée pour faire valoir ce que de droit.

Pour vous aider dans les démarches administratives liées à ce changement d'adresse, voici quelques indications :

Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides.

En revanche, le certificat d'immatriculation de votre véhicule doit être modifié dans le mois qui suit la date de changement de nom de voie ou de numéro. **Ces démarches sont gratuites.**

Si vous devez avoir une nouvelle numérotation, vous devrez aussi faire poser de nouvelles plaques sur votre véhicule par un professionnel (les plaques sont à vos frais).

Pensez également à signaler la modification d'adresse auprès des organismes Publics et privés. **Pour vous faciliter la tâche, service-public.fr vous propose de faire votre déclaration de modification de nom et/ou numéro de rue en ligne et d'en informer les principaux organismes (CPAM, CAF, La Poste...).**

Pour plus de renseignements : www.mon.service-public.fr.

Pour les entreprises et professionnels, la modification de l'adresse est à signaler au Centre de formalités des entreprises de la Chambre de Commerce ou Centre de formalité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat selon le cas. Ce Centre se charge ensuite de transmettre ce changement aux organismes intéressés.

Cette démarche est gratuite, vous avez un mois à compter de la date de changement de nom de la rue, pour l'effectuer.

La commune assure la fourniture et la mise en place des panneaux de rue.

Afin de vous aider et ou de vous guider dans vos démarches nous mettrons en place une permanence sur **rendez-vous**, du lundi au jeudi de 14h à 17h.

Inscription au **05 55 75 80 23**

La Base Locale d'Adresses est partagée également avec les opérateurs d'énergies, de fibre, des services courriers et colis. Nous vous incitons vivement à indiquer vos noms sur vos boîtes aux lettres normalisées.

Inauguration du sentier d'interprétation

Vendredi 23 mai, le sentier d'interprétation des marais et zones humides de Nieul a été inauguré.

Ce sentier dénommé « Sentier des meuniers », mis en place avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) et du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, nous permet d'aller à la rencontre de la faune et la flore des zones humides et de remonter le temps au temps des moulins sur la Glane ...

Extraits du discours de Madame la Maire :

« Ce sentier, qui s'inscrit dans le cadre de notre engagement pour la préservation de l'environnement, nous rappelle l'importance de ces écosystèmes fragiles et précieux. Les zones humides jouent un rôle vital dans notre biodiversité, elles filtrent nos eaux, régulent les crues et offrent un habitat à une multitude d'espèces, tant animales que végétales [...]

À travers ce parcours, nous avons souhaité créer un lien entre notre patrimoine naturel et notre histoire locale. Les meuniers, qui ont jadis œuvré le long de nos rivières, sont les témoins de l'harmonie qui peut exister entre l'homme et la nature. En marchant sur ce sentier, nous suivons leurs traces, mais aussi celles des générations futures qui bénéficieront de la beauté et des bienfaits de ces espaces. [...]

Je tiens à exprimer ma gratitude envers le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne pour son implication précieuse dans ce projet. Votre travail, votre expertise et le choix de notre commune comme acteur de ce développement durable ont été déterminants pour faire de cette initiative une réalité. [...]

Je souhaite également remercier chaleureusement nos financeurs, l'État et l'Europe, dont le soutien a été crucial dans la réalisation de ce sentier. Votre engagement envers notre territoire et votre volonté de protéger nos écosystèmes témoignent de l'importance de collaborer pour un avenir durable. [...] »



SENTIER DES MEUNIER

Sentier d'interprétation des zones humides et marais de Nieul
COMMUNE DE NIEUL EN HAUTE-VIENNE

Le sentier des Meuniers va vous faire découvrir une histoire extraordinaire du cheminement de l'eau à Nieul à travers les moulins, levades, zones humides et marais. Vous allez suivre une aventure au fil du temps et de l'eau cotée par Pierretou, un des derniers meuniers de la commune.

Sentier des meuniers	Sentier sauvage des moulins à eau	Sentier des Mégaphorbiales
7,4 km	4,7 km	3,7 km

Carte du sentier

La Malure, La prairie de Valette, Le déversoir, La Roche, La pêche, Le moulin des Cèdes, La zone humide de l'ESPAC, Le château, Le Gay de Verne.

Recommandations et interdictions

N'oubliez pas un petit ravitaillement et de l'eau
Prenez des vêtements et des chaussures adaptées
Pensez à conserver vos déchets avec vous
Indiquez toujours à un tiers votre lieu de randonnée
Restez sur le chemin vous passez parfois sur une propriété privée

SABV ELAN NIEUL

Flyer disponible à l'accueil de la Mairie



Chats errants

Nous souhaitons vous sensibiliser à un problème croissant dans notre commune : les chats errants et l'abandon des animaux domestiques. Chaque année, de nombreux chats se retrouvent dans les rues, souvent à cause d'abandons inacceptables. Ce phénomène a des conséquences graves, tant pour les animaux que pour notre environnement.

Les chats errants, en quête de nourriture et de protection, souffrent d'une vie difficile et peuvent transmettre des maladies. Leur prolifération peut également perturber les écosystèmes locaux, affectant la faune sauvage.

Pour lutter contre ce fléau, nous vous encourageons à adopter des comportements responsables : faites stériliser vos animaux, évitez les abandons et, si vous croisez un chat errant, signalez-le aux services municipaux ou à des associations locales.

Ensemble, nous pouvons contribuer à améliorer le bien-être animal dans notre communauté.

Merci de votre attention et de votre engagement !

Incivilités

Nous souhaitons attirer votre attention sur un phénomène préoccupant qui affecte notre cadre de vie : les incivilités et les dégradations des biens communaux. Que ce soit dans nos parcs, sur nos routes ou dans nos équipements publics, ces actes nuisent à la qualité de notre environnement et à la sécurité de tous.

Les dégradations, qu'il s'agisse de graffitis, de débris laissés sur la voie publique ou de mobilier urbain détérioré, engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité et détériorent l'image de notre commune. Ces actes sont non seulement nuisibles, mais ils témoignent d'un manque de respect envers notre espace commun.

Nous vous invitons tous à adopter des comportements responsables et à veiller à la propreté de notre environnement. Si vous êtes témoin d'incivilités, n'hésitez pas à les signaler à nos services municipaux. Ensemble, nous pouvons préserver la beauté de notre commune et garantir un cadre de vie agréable pour tous.

Merci de votre engagement et de votre soutien dans cette démarche !



Poubelle dans le parc du Château détruite



Détérioration des panneaux du sentier d'interprétation



Destruction barrière de protection de la citerne de gaz - parc du Château

COMMISSION des FINANCES

Composition : Béatrice Tricard (membre de droit), **Lucette Pinardon-Thévet**, Laurent Bila, Catherine Casimir, Jean-Luc Ruaud, Laurent Auzemery, Danièle Mahaut, Paola Realy, Nathalie Bruyère et Benjamin Crespy.

Présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2024

Approbation du compte administratif 2024

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes 2024. Le budget principal de la Commune comporte deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

À la clôture de l'exercice budgétaire 2024, le compte administratif a été établi comme suit :

Budget commune – section de fonctionnement

Regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services de la commune et à la rémunération des agents communaux.

DÉPENSES réelles : 1 291 433,00 €

Les charges à caractère général : eau, électricité, gaz, carburants, denrées alimentaires, fournitures scolaires et administratives, entretien des terrains et bâtiments, voirie, maintenance du matériel et véhicules, manifestations, assurances...

Les charges de personnel : salaires et charges des agents communaux.

Autres charges de gestion courante : service incendie, participation aux organismes, indemnités des élus, subventions aux associations, prestations des intervenants ateliers périscolaires (ateliers gérés par la commune jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024), participation au SIEPEA ...

Charges financières : uniquement constituées des intérêts des emprunts. **Absence de ligne de trésorerie en 2024.**

Charges spécifiques : mandats pour titres annulés / néant pour 2024.

Dépenses réelles section fonctionnement CA 2024

Ch	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	398 783,57 €
012	Charges de personnel	663 851,37 €
65	Autres charges de gestion courante	211 632,49 €
66	Charges financières	17 165,57 €
67	Charges spécifiques	0,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €
	TOTAL	1 291 433,00 €

023 - Virement à la section d'investissement :

312 038,94 €

RECETTES réelles: 1 414 719,49 €

Impôts et taxes / fiscalité locale : produits des taxes locales, attribution de compensation de la CC ELAN, droits de place et de mutations. Chapitre représentant la part la plus importante en recettes de fonctionnement => 838 795,56 € soit **59,29 %** des recettes réelles de fonctionnement.

Dotations, subventions et participations : principalement les dotations de l'ETAT, inférieures d'environ 5,4 % par rapport à 2023.

Produits des services du domaine : redevance garderie, restaurant scolaire, locations salles, remboursement CC ELAN, redevances ...

Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles, remboursements divers et dons.

Atténuation des charges : il s'agit des aides versées au titre des emplois aidés et le remboursement par l'assurance des personnels titulaires absents.

Opération d'ordre : néant pour 2024.

Recettes réelles section fonctionnement CA 2024

Ch	Libellés	Montants
013	Atténuation de charges	9 050,35 €
70	Produits des services	98 980,60 €
73(1)	Impôts et taxes / fiscalité locale	838 795,56 €
74	Dotations, subventions, participations	439 056,51 €
75	Autres produits de gestion courante	28 846,47 €
77	Produits spécifiques	0,00 €
78	Reprises sur dépréciations et provisions	0,00 €
	TOTAL	1 414 729,49 €

002 - Résultat de fonctionnement 2023 :

287 638,94 €

DÉPENSES réelles : 463 338,57 €

Le remboursement du capital d'emprunt

Les frais d'études

Les subventions d'équipement :

Attributions de Compensation versées à la Communauté de Communes ELAN.

Les immobilisations corporelles : il s'agit d'achat d'équipements (matériels technique, scolaire et informatique, signalétique...) et travaux réalisés entièrement sur l'année (brise roches et portails au cimetière, investissements liés à l'éclairage public...).

Les immobilisations en cours : travaux ou équipements dont la réalisation est non terminée (éclairage public et réseau d'eaux pluviales rue Edouard Mouratille, effacement de réseaux d'éclairage public, réfection voirie et assistance à maître d'ouvrage).

RECETTES réelles : 616 420,42 €

Dotations, fonds divers et réserves : fonds de compensation TVA, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement reportés.

Subventions d'investissement :

Conseil Départemental de la Haute-Vienne, État (Préfecture), Fonds Leader, Fonds vert, Fondation du patrimoine, SEHV.

Autres subventions d'équipements

Dépenses d'investissement CA 2024

Ch	Libellés	Montants
16	Emprunts et dettes assimilés	138 045,71 €
20	Immobilisations incorporelles	12 691,53 €
204	Subventions d'équipement	15 911,00 €
21	Immobilisations corporelles	39 355,02 €
23	Immobilisation en cours	257 335,31 €
	Total général	463 338,57 €

001 - Solde d'exécution reporté 2023 :

235 502,38 €

041 - Opérations d'ordre :

128 439,13 €

Recettes d'investissement CA 2024

Ch	Libellés	Montants
10	Dotations, fonds divers et réserves	325 672,08 €
13	Subventions	320 568,34 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
	Total général	646 240,42 €

021 - Virement à la section d'investissement :

312 038,94 €

041 - Opérations d'ordre :

128 439,13 €

Le Conseil Municipal se prononce positivement sur le compte administratif 2024 (sans la présence, au moment du vote, de Madame la Maire qui doit quitter l'assemblée).

Approbation du Compte de Gestion 2024

Le Comptable Trésorier Payeur Général de Bessines sur Gartempe, a établi le compte de gestion 2024. Ce dernier retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité) ;
- le bilan comptable de la commune, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de l'établissement public.

Le Compte de Gestion, qui concorde rigoureusement avec le compte Administratif, est validé lors du vote du Conseil Municipal.

Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2025

Budget Commune – Section de Fonctionnement

Le Conseil Municipal décide de poursuivre les efforts de réduction des dépenses de fonctionnement, tout en assurant l'entretien du parc immobilier, routier,...

DÉPENSES envisagées : 1 827 773,00 €

Dépenses à caractère général avec l'éclairage public, l'entretien des chaudières à gaz, de fioul, à granulés et du matériel technique, les différents contrôles, les fournitures scolaires, l'achat de denrées au restaurant scolaire, entretien du réseau routier communal...

Charges de personnel dont la hausse sera sensiblement atténuée avec les remboursements au titre de l'assurance maladie et par l'assurance statutaire souscrite.

Autres charges de gestion courante : indemnités, sécurité sociale et formation élus, dotation service incendie, subventions aux associations, transport scolaire, dotation au CCAS, frais de participation au SIEPEA.

Charges financières : elles incluent les intérêts des emprunts.

Charges exceptionnelles comportent les dotations sorties scolaires et transport.

RECETTES envisagées : 1 827 773,00 €

On retrouve principalement les :

Impôts et taxes intègrent la part communale des taxes locales votées par le Conseil Municipal, l'attribution de compensation versée par la communauté de communes ELAN ainsi que la taxe sur les droits de mutation.

Dotations, subventions et participations : principalement les dotations de l'ETAT, inférieures d'environ 8,2 % par rapport à 2024.

Produits des services du domaine et autres produits, il s'agit des redevances garderie, restaurant scolaire, location salles, appartements...

Atténuations des charges notamment le remboursement par les assurances qui minorent les charges de personnel.

Excédent de fonctionnement reporté

Dépenses section fonctionnement BP 2025

Ch.	Libellés	Montants
011	Charges à caractère général	454 691,00 €
012	Charges de personnel	745 700,00 €
65	Autres charges : incendie, indemnités, mise aux normes château...	289 656,00 €
66	Charges financières	14 000,06 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	500,00 €
023	Virement section d'investissement	322 225,94 €
042	Op. ordre de transfert entre sections	500,00 €
	TOTAL	1 827 773,00 €

Recettes fonctionnement BP 2025

Ch.	Libellés	Montants
70	Produits des services	92 400,00 €
73	Impôts et taxes	855 591,00 €
74	Dotations État et subventions	397 475,00 €
75	Autres produits	26 800,00 €
013	Atténuation de charges	67 270,00 €
77	Produits exceptionnels	100,43 €
78	Reprises sur dépréciations et provisions	100,00 €
042	Opération d'ordre	2 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	386 036,57 €
	TOTAL	1 827 773,00 €

Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2024

Budget Commune – Section d'Investissement

Le report des subventions attribuées après le vote du budget est sollicité auprès du Conseil Départemental afin de pouvoir reporter les travaux prévus à l'origine en 2025.

DÉPENSES envisagées : 524 597,00 €

RECETTES envisagées : 524 597,00 €

On retrouve :

On retrouve :

Le déficit antérieur reporté : 52 600,53 €

Les dotations, fonds divers et réserves : FCTVA, taxe d'aménagement.

Capital d'emprunt : emprunts en cours

Les subventions d'investissement versées par les financeurs : Conseil Départemental de la Haute-Vienne, Préfecture de la Haute-Vienne, Région Nouvelle-Aquitaine,...

Immobilisations corporelles l'achat de matériels techniques divers, interventions sur divers bâtiments et sur équipements d'éclairage public, plaques de rue et signalétique...

Immobilisations en cours : enfouissement du réseau d'éclairage public du Gay de Vergne, de l'armoire du réseau d'éclairage public du lotissement du Canal ...

Dépenses d'investissement BP 2025

Recettes d'investissement BP 2025

Ch.	Libellés	Montants
001	Solde d'exécution reporté	52 600,53 €
16	Remboursement capital emprunt	140 795,00 €
20	Frais d'études et PLU	53 799,95 €
204	Subventions d'équip. versées	18 417,00 €
21	Immobilisations corporelles	199 926,00 €
23	Immobilisation en cours	27 697,46 €
040	Opération d'ordre entre sections	2 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	29 361,06 €
	Total général	524 597,00 €

Ch.	Libellés	Montants
10	Dotations, fonds divers et réserves	94 582,00 €
13	Subventions	77 928,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
021	Virement section de fonctionnement	322 225,94 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	500,00 €
041	Opérations patrimoniales	29 361,06 €
	Total général	524 597,00 €

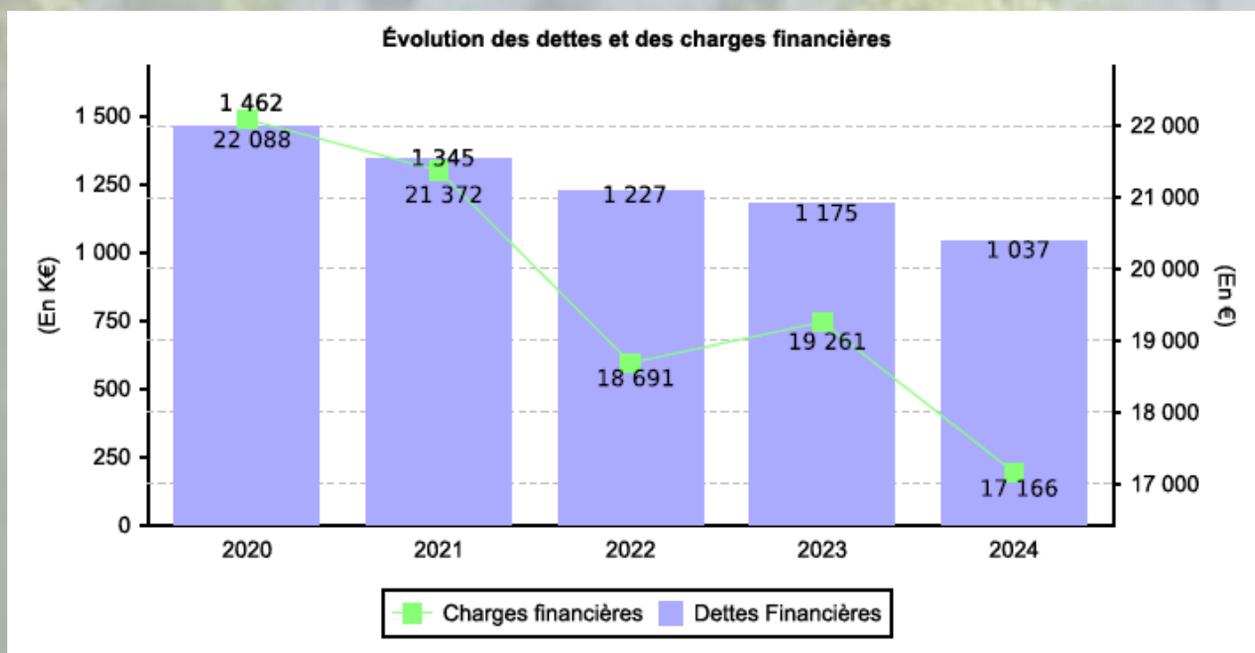
Les taux d'imposition

Pour rappel, les taux d'imposition :

Taux de Fiscalité Directe	Année N-1 2024	Année N 2025
- Taxe foncière bâties (TFB)	39,90 %	40,50 %
- Taxe foncière non bâties (TFNB)	72,00 %	73,08 %
- Taxe d'habitation	15,00 %	15,22 %

L'endettement de la commune

L'endettement de la commune



Composition : Béatrice Tricard (membre de droit), **Lucette Pinardon-Thévet**, Gabrielle Lavillard, Catherine Casimir, Emilie Chauchet, Jérôme Gouzon

Plan canicule 2025

Risques de fortes chaleurs : L'été pourrait être très chaud ! La municipalité met régulièrement à jour le registre nominatif communal des personnes vulnérables (âgées, isolées, handicapées) afin de leur apporter un accompagnement. Cette mise à jour est dépendante de votre inscription auprès de la Mairie. Il suffit de prendre contact avec le secrétariat et donner vos coordonnées, qui restent confidentielles.



Association Aide aux Seniors
A votre écoute depuis 1977 !

16, rue du 8 Mai 1945
87510 Nieul

05 55 75 69 44
06 85 02 88 18

Qui sommes-nous ?
L'Association Aide aux Seniors (AAS) gère un service d'assistant(e)s de vie. Ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus ainsi qu'aux personnes majeures en situation de handicap sur les communes des ex-cantons de Nieul et Nantiat afin d'apporter une aide humaine dans le cadre du maintien à domicile.



siret: 32342001800034 / Agrément 233420018

Mme COIRAUD-BERTON Mélanie se déplace au domicile, à la demande et sur rendez-vous pour présenter le fonctionnement du service et évaluer les besoins.

- Ménage Repassage
- Aide à la toilette, à la marche
- Démarches administratives (contrat, unsoif, fiche de paie)
- Accompagnement à la vie quotidienne
- Suivi des interventions Remplacement des intervenants
- Préparation des repas Aide aux courses
- Évaluation des besoins à domicile

Association Aide aux Seniors

16 rue du 8 Mai
87510 Nieul
06 85 02 88 18
05 55 75 69 44
association.aide.seniors@gmail.com

Bureaux ouverts :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h à 13h
Mercredi : 9h45 à 11h45
Lundi et Jeudi après-midi : ouverts sur RDV



Mission Locale
Rurale de la Haute-Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE
Alexis GIRARD

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle Informateur Jeunesse

Reçoit sur rendez-vous les mardis matin
07 68 16 16 34
a.girard@mlr87.fr

Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue à Alexis et une bonne retraite à Sylvie Moncourrier.

ASEPT du LIMOUSIN (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires)

Dans le cadre du parcours prévention santé, un atelier « yoga du rire » a été mis en place en ce début d'année pendant 8 séances d'une heure qui se sont parfaitement déroulées, appréciées par tous les participants ; « nous devrions rire plus souvent, le rire est bon pour la santé ».

Puis, avec l'Association « CAP Limousin Poitou Charentes », l'ASEPT du Limousin a organisé un ESCAPE GAME le 7 avril à la salle des Fêtes de Nieul. Les objectifs étaient de :

- créer et/ou maintenir un lien social,
- délivrer des informations de prévention santé,
- stimuler les capacités physiques,
- stimuler les capacités cognitives,
- apporter du bien-être aux participants qui sont venus nombreux puisque cet après-midi d'avril a permis de réunir une quarantaine de personnes.



Un grand merci à l'Équipe Technique de la commune pour l'aide logistique.

Noël des Aînés

Une nouveauté en 2024, les personnes se sont déplacées jusqu'à la mairie pour venir chercher leur colis de Noël, ce qui a permis de partager un moment très convivial autour d'un café en dégustant des chocolats et en « papotant »..

Pour Noël 2025, l'opération sera renouvelée pour la distribution des colis de produits locaux, préparés, comme de coutume, par le Lycée Agricole des Vaseix. Ces présents de très bonne qualité, sont très appréciés par nos aînés.

Comme l'an dernier quelques colis seront portés à domicile chez les aînés qui ne peuvent pas se déplacer.

Un courrier sera adressé aux personnes de 75 ans et plus courant novembre.



Semaine Bleue

Du 6 au 12 octobre 2025.

Les séniors seront invités à se retrouver pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter le

mardi 7 octobre 2025

après-midi à la Salle des Fêtes



Conseil Départemental de la Haute-Vienne

Maison du Département de Limoges : 05.55.49.19.70

24 Avenue du Président René Coty – 87100 LIMOGES

Madame Gaëlle LE MOAL, Assistante sociale

reçoit sur Rendez-vous : 05.55.30.92.69

au Centre Social de Nieul – Espace Simone Veil

16 Rue du 8 Mai 1945 – 87510 NIEUL



Mission Locale
Rurale de la Haute-Vienne

NOUVELLE-AQUITAINE

Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

16-25 ans

 contact@mlr87.fr

 <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>

 <https://www.facebook.com/mlrhv87>

 https://www.instagram.com/mission_locale_rurale87/



CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



**Vous avez moins de 26 ans !
Des solutions pour tous vos projets**

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
...des simulateurs de conduite pour le code et la conduite...
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture ...des conseils de jeunes pour donner son avis...

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers, des casques à réalité virtuelle...
Immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements ...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISE UN CONSEILLER REFERENT



Des solutions, une offre de services adaptée
à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.

Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune
(CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser
vos démarches...

Proche de chez vous !



**Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05.55.70.45.74**

**4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne
(Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits.**

Aide départementale à l'acquisition de logements en centres-bourgs et dans les communes en déprise démographique

Objet:

Aide forfaitaire pour l'acquisition de logements sur la période 2025-2026, en centres-bourgs de communes en déprise démographique.

Critères et conditions d'éligibilité :

Le demandeur :

- toute personne de moins de 40 ans ou de plus de 40 ans avec enfant de moins de 16 ans ;
- l'engagement d'occupation du logement d'une durée minimale de 5 ans ;
- la possibilité d'acquisition sous forme de SCI soumise à l'impôt sur le revenu dont les associés sont les propriétaires occupants effectifs du logement.

Le logement :

- situé dans une commune haut-viennoise en déprise démographique conformément à la carte ci-jointe ;
- construction antérieure au 31 décembre 1990 inclus ;
- composé a minima de 4 pièces habitables (T4) ;
- montant d'acquisition maximal (hors frais d'agence et notariés) de 200 000 € ou 250 000 € si le bien est situé sur la commune de Limoges ;
- un DPE classé au minimum D avant ou après travaux réalisés dans un délai d'un an après la date d'acquisition et au plus tard le 31 décembre 2026, sous peine de remboursement des sommes versées et/ou indues.

Montants de l'aide départementale

Un montant forfaitaire de :

- 2 000 € pour les logements d'une valeur 125 000 € ;
- 4 000 € pour les logements d'une valeur > 125 000 €.

Et une bonification de :

- 1 000 € pour toute famille avec enfant de moins de 16 ans ;
- 1 000 € supplémentaires pour les biens vacants depuis plus de 2 ans ;
- 2 000 € pour les biens vacants depuis plus de 5 ans.

Dossier à constituer

Le formulaire de demande de subvention complété, daté et signé par le demandeur est téléchargeable sur le site du Département de la Haute-Vienne dans la rubrique « Nos actions/Avec votre logement » (<https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/logement>);

Modalités d'attribution et de versement de l'aide départementale :

- à réception du dossier, un accusé de réception est délivré au(x) demandeur(s) ;
- le dossier est instruit par les services du Conseil départemental ;
- la décision d'attribution de la subvention est prise par les instances délibérantes du Conseil départemental (Assemblée départementale ou Commission permanente) ;
- la décision est notifiée aux bénéficiaires par le Président du Conseil départemental avant versement de l'aide correspondante.

Date de fin du dispositif: 31 décembre 2026.

Dossier à envoyer par courrier au Conseil départemental de la Haute-Vienne :

Sous-direction habitat, aménagement foncier et urbanisme
11, rue François Chénieux,
CS 83112,
87031 LIMOGES CEDEX 1

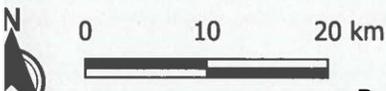
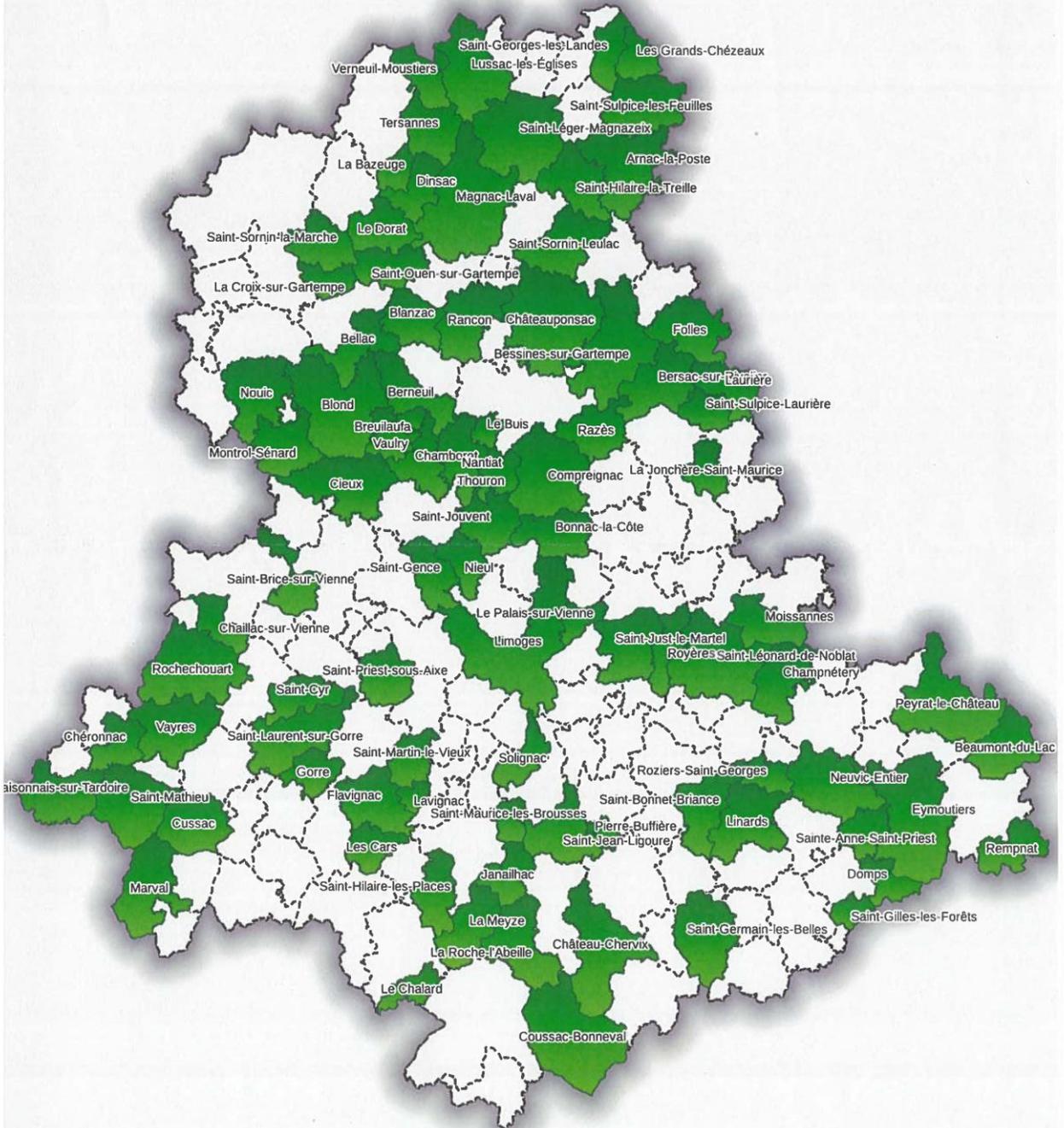
Contact Tél 05 44 00 16 58
habitat-energie@haute-vienne.fr



Communes éligibles au dispositif

Légende

- Limites communales
- Communes éligibles





Composition : Béatrice Tricard (membre de droit), Catherine Casimir, Céline Gaspard, Pascale Sage, Gabrielle Lavillard, Laurent Auzemery

A la manière de Niki de Saint Phalle !



Après l'étude de plusieurs œuvres de Niki de Saint Phalle les enfants de l'école élémentaire ont choisi de réaliser une baleine avec des ailes.

Très colorée, réalisée en papier journal sur une structure grillagée.

Une réussite exposée dans la cour de l'école « Irène Joliot-Curie »



HAIECOLIERS : 5^{ème} édition

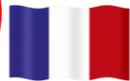
🌳 🌱 🌿 Pour la 5^{ème} année consécutive, le projet Haiecoliers réunit la Fédération de Chasse, l'ACCA de Nieul, les bénévoles, les agents des Services Techniques Municipaux, les élus municipaux, l'équipe enseignante, notre DDEN et tous les élèves des écoles maternelle et élémentaire.

🌳 🌱 🌿 Cette année, nos petits agriculteurs en herbe ont donné coups de pelles et porté seaux de copeaux en contrebas du Château.

🌳 🌱 🌿 Le terrain avait été préparé en amont par les Services Techniques Municipaux. Ces derniers ont également fait et implanté des panneaux indiquant les variétés mises en terre.

C'est une réussite, d'autant que les plantations des 4 dernières années sont en pleine forme !





8 mai 2025 : 80 ans de l'Armistice du 8 Mai 1945.

Cette année encore les enfants ont eu un rôle à jouer dans la Cérémonie.

Lors de cette célébration les enfants ont recité Un poème de Paul Eluard "Liberté" ils ont également chanté la Marseillaise ainsi que le « Chant des Partisans »

Nous tenons à remercier les enseignants et les enfants présents.



« Carnaval 2025 »

Mercredi 19 mars a eu lieu le défilé du Carnaval pour les écoliers nieulois. Costumés ou déguisés c'est en musique qu'ils ont défilé dans les rues du centre bourg.

Des beignets les attendaient après la déambulation.

Voir la vidéo sur la page Facebook de la Commune :

<https://www.facebook.com/100064328966727/videos/1847215066078232>



Conseils d'école,

Les deux conseils d'école se sont déroulés le 17 février pour l'école maternelle et le 20 mars pour l'école « Irène Joliot-Curie », divers points ont été abordés.

Certaines questions des parents de l'école élémentaire faisaient état d'une incompréhension face à différents évènements.

La municipalité est très engagée sur la question du bien être à l'école, que ce soit pour les enfants, pour les enseignants, le personnel.

Ce que nous appelons communauté éducative doit s'inscrire dans le même objectif pour la réussite de tous les enfants.

Une rencontre entre les délégués élus des parents d'élèves et les élus de la commission scolaire s'est déroulée le lundi 19 mai. Elle a permis de clarifier les missions des parents d'élèves représentants , et de lever des incompréhensions.

Rentrée 2025 - 2026

Effectifs : pour le moment les effectifs maternelle et élémentaire restent à peu près identiques à ceux de l'année passée.

Des départs sont prévus au niveau du personnel enseignant dans les deux écoles.



SIEPEA : visite de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne

Le 20 mars dernier le Préfet s'est rendu sur le site du pôle enfance en présence des élus des quatre communes membres : Nieul, Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac.



Semaine de l'enfance

Pendant la semaine de l'enfance qui s'est déroulée du 17 au 22 mars, diverses activités ont été proposées par les différents services.



La grande lessive : en lien avec l'ALSH, les TAP, les écoles : mercredi 19 mars les Services Techniques ont installé des fils à linge sur l'Allée du Château et les grilles des écoles pour l'affichage des productions enfantines.

Le samedi 22 mars journée portes ouvertes avec des activités dans tous les services : crèche, Relais Petite Enfance (RPE), Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).



Un numéro unique pour les parents recherchant un mode de garde pour leurs enfants : 05 55 08 15 36
Contact par mail à l'adresse suivante : rpe@siepea.fr



Les T.A.P

Depuis la rentrée 2024, les activités TAP se déroulent tous les mardis après-midi de 13h50 à 16h30 dans nos écoles.

Des activités sportives, culturelles, artistiques, favorisant l'éveil de nos enfants.

Un exemple : dans le cadre de « graines d'agriculteurs » avec l'ADASEA une approche du travail à la ferme et une sensibilisation à la nature ont pu être réalisées du 7 janvier au 18 février 2025.

Les enfants ont fait une restitution de leurs expériences et de leurs activités le mardi 18 février au soir à la Salle des Fêtes en présence des parents, des intervenants et des élus.

Une dégustation de produits locaux a clos ce moment très convivial.



« Des petites bêtes qui montent »

En lien avec le projet annuel de l'école maternelle, des activités dans le cadre du développement durable se déroulent :

Des plantations sont réalisées avec les enfants et une ATSEM animatrice des TAP. Des bacs ont été construits à cet effet par les Services Techniques.

Le lien entre activités scolaires et périscolaires prend ici tout son sens.

Rentrée 2025 – 2026

- La demi-journée consacrée aux TAP sera :

le jeudi

Les festivités de la fin de l'année scolaire

- Le 28 juin fête des écoles : à l'école élémentaire « Irène Joliot-Curie »
- Un film présentant les TAP sera projeté.



PEDT – Vacances de Pâques

Les traditionnelles activités en lien avec le Projet Educatif Territorial (PEDT) ont de nouveau eu lieu pendant les vacances de Pâques.

Elles sont initiées et organisées par la Municipalité et ont pour but de mettre en relation la Municipalité, les enfants de l'école de Nieul ainsi que leurs parents avec nos partenaires locaux.

Chaque après-midi a ainsi pu être dédié à une activité nature, ludique et éducative grâce aux membres bénévoles des associations et aux artisans de notre Commune disponibles sur cette période.

La première semaine a été inaugurée le mardi par Cultur'Emoi, qui faisait son entrée dans le PEDT, et nous en remercions vivement les membres, qui ont proposé la confection de masques rigolos façon « photo booth ». Le Club Loisir Plein Air la clôturait vendredi par une partie de pêche à l'Etang des bois pour le plus grand plaisir des enfants comme des grands.

Nous ne pouvons que malheureusement déplorer l'annulation des activités prévues par l'Entente Sportive Nieul – Saint-Gence le mercredi, qui n'a pas eu la possibilité de mettre en œuvre sa rencontre sportive autour du ballon rond, ainsi que celle offerte par l'ACCA et de la Fédération de Chasse le jeudi qui n'a pas pu faire découvrir la faune et la flore locales autour d'activités liées à la nature pour cause de manque d'inscriptions. Quel dommage !!!

Il en va de même la deuxième semaine, qui aurait du voir l'association Cré'Activités proposer des activités manuelles sur le thème du printemps mais celle-ci a été obligée d'annuler par manque de participation de la part des familles.

Heureusement le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine a pu faire profiter les familles inscrites d'une petite promenade en milieu humide afin de découvrir la vie de la faune aquatique sur le sentier des Meuniers.



L'amicale pour les écoles (APE) a pris le relais le mercredi avec une chasse aux chocolats autour du merveilleux site du Château de Nieul, et les « Serres de Sourue » ont proposé un après-midi « plantation de fleurs estivales », permettant à chaque enfant de repartir avec sa propre composition de fleurs. Réjouissant pour tous.

Notons également l'implication de l'association Auto-Caravaning qui, n'ayant pu réaliser son activité « Balade en camping-car jusqu'au Lac de Saint-Pardoux » pour une journée détente, a offert des goûters pour les enfants des 2 garderies avant les vacances. Merci beaucoup pour votre générosité.

Chaque atelier a permis de créer du lien entre les différents acteurs de la commune au travers de moments de partage et de plaisir ponctués par de petits goûters offerts par les partenaires.

Un grand Merci aux familles ayant répondu aux propositions d'activités ainsi qu'aux encadrants qui ont donné de leur temps et de leur bienveillance pendant ces après-midis riches en échanges.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux au prochain rendez-vous prévu pendant les vacances de Toussaint pour de nouvelles aventures...

Composition : Béatrice Tricard (membre de droit), **Jean-Luc Ruaud**, Lucette Pinardon-Thévet, Pascal Pagnou, Benoit Calomine, Sébastien Crouzit, Danièle Mahaut, Paola Reauly, Nathalie Bruyère, Céline Gaspard, Aurélien Détienne, Benjamin Crespy

Re-fixation de la cloche de l'horloge du Château



Vous l'avez sûrement entendu en passant par le centre-bourg l'horloge du Château a retrouvé sa cloche !

La fixation de la cloche a été réparée



Rue de la Gare

Les agents des Services Techniques ont procédé à la réparation des dalles de trottoirs qui étaient descelées devant le parking SNCF de la Rue de la Gare.



Platane Place Emile Foussat

Afin d'apporter plus d'ombre naturelle sur la place Emile Foussat, le platane planté devant le Feuillardier va être façonné « platane pleureur ». Des câbles ont donc été installés aux branches du platane.



Parking du complexe municipal

Les agents des services techniques ont procédé au nouveau marquage des places du parking du Complexe Sportif municipal « Michel Moreau ».



Bancs Publics



Chers aux amoureux de Georges Brassens qui se bécotent sur les « bancs publics », les bancs de la Rue de la Gare ont été repeints ...

Comptage des poissons dans la Glane

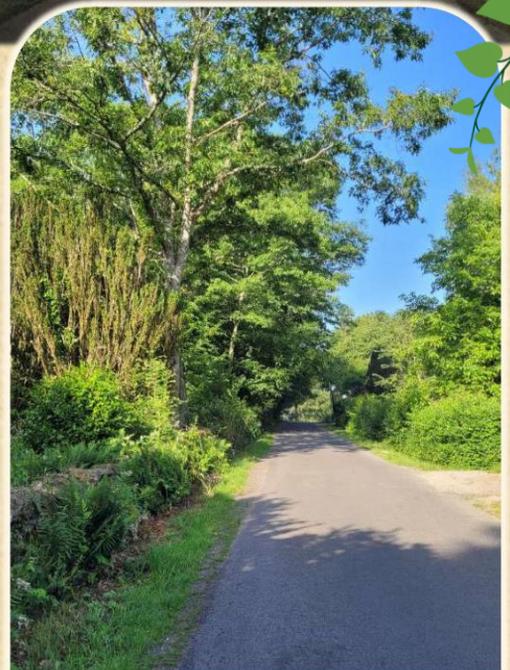
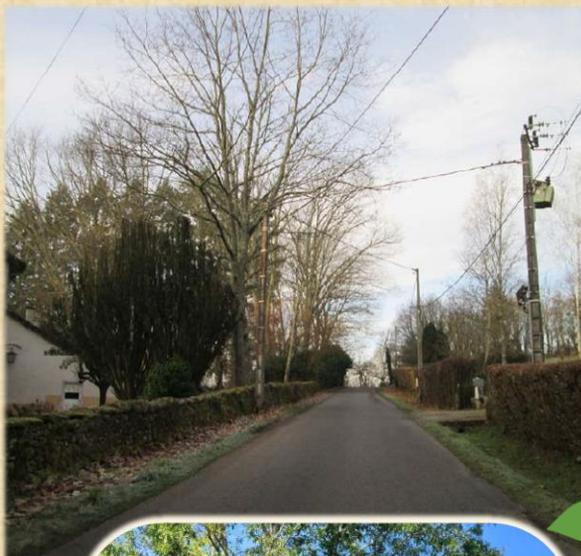
Le mercredi 9 avril la Fédération de la Pêche de la Haute-Vienne a procédé à un inventaire des poissons présents dans la Glane, au niveau de la Filature. Truites, perches et autres poissons vivent très bien dans cette rivière.



Composition : Béatrice Tricard (membre de droit), **Jean-Luc Ruaud**, Lucette Pinardon-Thévet, Pascal Pagnou, Benoit Calomine, Sébastien Crouzit, Danièle Mahaut, Paola Reauly, Nathalie Bruyère, Céline Gaspard, Aurélien Détienne, Benjamin Crespy

Entouffissement des réseaux « Route du Gay de Vergne »

Les réseaux aériens de la Route du Gay de Vergne ont été enterrés par le SEHV87 et de nouveaux candélabres ont été installés durant l'hiver 2024-2025. Une opération financée à hauteur de 40 % par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.



Rappel

Les accès privés n'entrent pas dans le champ d'action des services municipaux.
Le nettoyage des trottoirs et caniveaux devant votre domicile doit être assuré par vos soins.



Quand dois-je sortir ma poubelle ?

C'est une question récurrente à laquelle s'efforce de répondre au mieux le Service Administratif. Pour mieux vous servir ELAN87 a mis en place sur son site un calendrier avec les jours de passage. Il suffit de rentrer son adresse et votre calendrier est généré en fonction des semaines et des jours de collectes : <https://www.elan87.fr/trouver-mon-jour-de-collecte.html>

Nous vous mettons ici les deux calendriers sur les deux zones de Nieul.
Le calendrier pour les jours de collecte le mercredi

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Jun 06	Juillet 07	Août 08	Septembre 09	Octobre 10	Novembre 11
Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Décembre 12	Janvier 01	Février 02	Mars 03	Avril 04	Mai 05
Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



Pour toutes vos démarches, vous pouvez contacter le service environnement : 05 55 76 09 45 // service.dechets@elan87.fr
Pour plus d'informations : elan87.fr rubrique «déchets»



LES BONS GESTES

- Présentez votre bac plein pour limiter le nombre de levées.
- Sortez votre poubelle la veille au soir du jour de collecte.
- Les sacs déposés hors du bac ne sont pas collectés !
- Les collectes sont assurées les jours fériés, excepté le 25 décembre.
- Pour réduire vos déchets : triez, compostez, recyclez, réparez, donnez ! C'est bon pour votre porte-monnaie et pour la planète !

■ Déchets recyclables ■ Ordures ménagères ■ Collecte le même jour

Le calendrier pour les jours de collecte mercredi et jeudi

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Jun 06	Juillet 07	Août 08	Septembre 09	Octobre 10	Novembre 11
Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Décembre 12	Janvier 01	Février 02	Mars 03	Avril 04	Mai 05
Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	Lu Ma Me Je Ve Sa Di 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31



Pour toutes vos démarches, vous pouvez contacter le service environnement : 05 55 76 09 45 // service.dechets@elan87.fr
Pour plus d'informations : elan87.fr rubrique «déchets»



LES BONS GESTES

- Présentez votre bac plein pour limiter le nombre de levées.
- Sortez votre poubelle la veille au soir du jour de collecte.
- Les sacs déposés hors du bac ne sont pas collectés !
- Les collectes sont assurées les jours fériés, excepté le 25 décembre.
- Pour réduire vos déchets : triez, compostez, recyclez, réparez, donnez ! C'est bon pour votre porte-monnaie et pour la planète !

■ Déchets recyclables ■ Ordures ménagères ■ Collecte le même jour



Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)

LE CONTEXTE :

En Haute-Vienne, il existe environ 12 000 plans d'eau. Plus de 7000 ont une surface comprise entre 1 000 et 10 000 m². Une grande majorité de ces étangs a été construite entre 1950 et 1980 pour un usage privé de pêche familiale. Le paysage local est également marqué par des grands étangs anciens (construits avant 1789). Les usages des plans d'eau ont évolué au fil du temps, et aujourd'hui un certain nombre de ces retenues d'eau n'a plus d'usage et par conséquent n'est plus entretenu.



FOCUS SUR L'ENTRETIEN DE LA CHAUSSÉE :

Un étang est un volume d'eau retenu par une chaussée en terre (parfois en pierre). Pour assurer une bonne rétention de l'eau, il est nécessaire de conserver la digue en bon état. Cet ouvrage est soumis à une forte pression de l'eau.

Comment conserver une chaussée en bon état ?

Entretien la végétation : une fauche (ou un broyage) par an suffit. Il est nécessaire d'éviter le développement des arbres :

- Un arbre arraché par le vent peut entraîner une déstructuration de la chaussée, qui, soumise à la pression de l'eau, peut céder
- Lorsque l'arbre dépérit, les racines dans la chaussée favorisent la circulation de l'eau et l'érosion interne de l'ouvrage

Éviter les débordements : les ouvrages de sécurité hydraulique doivent être maintenus en bon état de fonctionnement, sans obstruction, et convenablement dimensionnés. Pour éviter un ravinement des terres de la digue, l'eau ne doit pas déborder sur la chaussée.

Les grilles du déversoir doivent être nettoyées pour éviter la montée du niveau d'eau

Limiter la prolifération des ragondins : ces rongeurs, espèces exotiques envahissantes, prolifèrent sur les étangs. Ils creusent leurs terriers à l'interface terre/eau, sur les berges et sur les digues. Ces réseaux fragilisent les ouvrages et constituent un risque pour la sécurité.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Être propriétaire d'un étang, c'est s'assurer que la retenue d'eau ne constitue pas un danger pour les biens, les personnes et l'environnement.

L'arrêté du 9 juin 2021 répertorie l'ensemble des critères à respecter.



Chaussée entretenue



Chaussée déstructurée par les ragondins

Entretien un étang ne s'arrête pas au nettoyage de la chaussée. Il est nécessaire de réaliser des **vidanges régulières** pour éviter son envasement et gérer le cheptel piscicole présent.

En plus de la surverse de sécurité, des ouvrages doivent être présents pour éviter que le site ne perturbe le milieu récepteur (**départ de sédiments** pendant les vidanges, **impact thermique** lié au réchauffement de l'eau dans l'étang, ...).

Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus !

A NOTER : avant toute intervention, il est nécessaire d'avoir un arrêté préfectoral et de le respecter !



SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE
38 avenue du Président Wilson - 87 700 AIXE-SUR-VIENNE
☎ 05.55.70.77.17 - ✉ contact@syndicat-bassin-vienne.fr
www.syndicat-bassin-vienne.fr - www.ile-de-chailloc.fr - www.aufildelaglane.fr

Le saviez-vous ?

Ce chantier est engagé pour l'emploi !

Egalité des chances et lutte contre l'exclusion, SNCF Réseau favorise l'emploi et l'insertion professionnelle dans le cadre de ce chantier.



Enjeux environnementaux

Ce chantier est engagé dans une démarche d'écoconception.

SNCF Réseau s'engage à assurer la protection de l'environnement vis-à-vis des nuisances et pollutions potentielles engendrées par ses travaux ou ceux de ses contractants, sous-traitants, fournisseurs et prestataires de service.

Dans une logique d'économie circulaire, SNCF Réseau a lancé une démarche innovante de valorisation des matériaux usagés en privilégiant le réemploi du ballast et des rails déposés sur d'autres opérations ferroviaires.

Point sécurité

Pendant la durée du chantier, des trains travaux sont amenés à circuler sur la voie. SNCF Réseau appelle à la vigilance de tous.

- Les automobilistes doivent veiller à bien respecter la signalisation aux passages à niveau.
- Les riverains ont l'interdiction formelle de cheminer sur les emprises ferroviaires.

Pour traverser les voies, seuls les endroits sécurisés prévus à cet effet doivent être empruntés.

Infos voyageurs



TER et la Région Nouvelle-Aquitaine proposent pendant toute la durée des travaux un plan de transport de substitution.

Sur internet :
• snfc.com
• ter.snfc.com/nouvelle-aquitaine

Par téléphone :
☎ ALLO TER 0 800 872 872

Sur mobile :
SNCF Connect ou toute autre application de mobilité

Sur X (ex-Twitter) :
@TER Nouvelle-AQ
Suez en temps réel toute l'info trafic de vos TER tous les jours du lundi au vendredi, de 6h à 20h.

Une question ? Une remarque ?

snfc.reseau.nouvelle.aquitaine@snfc.fr

DIRECTION TERRITORIALE NOUVELLE-AQUITAINE - Immeuble Le Spinnaker
17 rue Cabanac - CS 61926 - 33081 Bordeaux Cedex - Tél. : +33 05 24 73 68 54

Retrouvez l'actualité de SNCF Réseau en Nouvelle-Aquitaine sur www.snfc-reseau.com



Info travaux

Renouvellement de la voie ferrée sur la ligne Poitiers à Limoges

Tronçon 1 : Saint-Benoît - Lathus-Saint-Rémy

DECEMBRE 2024
à SEPTEMBRE 2025

Pour restaurer les performances nominales des lignes de desserte fine du territoire, l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine investissent en faveur du maintien du réseau régional.

Ce plan directeur d'investissement ferroviaire implique plusieurs projets sur l'ensemble du territoire.

Bénéfices de l'opération

- Accompagner le développement de l'offre TER sur la ligne Poitiers-Limoges.
- Améliorer la régularité de la ligne.
- Garantir la sécurité des circulations ferroviaires en rationalisant et en simplifiant l'infrastructure.
- Renouveler l'infrastructure ferroviaire pour une durée de 20 ans.

Dans le cadre de cette mobilisation exceptionnelle des ressources budgétaires et opérationnelles des partenaires, SNCF Réseau débute des travaux de renouvellement d'une partie de la ligne Poitiers-Limoges, entre Saint-Benoît et Lathus-Saint-Rémy. Ils permettent de pérenniser la ligne pour une durée de 20 ans et de rétablir ses performances nominales.

Montant du financement

70,4 M€
Montant des travaux sur le tronçon 1



38,4 % par l'État
52,2 % par la Région Nouvelle-Aquitaine
9,4 % par SNCF Réseau

DES CHANTIERS POUR OUVRIR LA VOIE DE LA MOBILITE DURABLE



Descriptif de l'opération

Le chantier de renouvellement de la voie ferrée entre Poitiers et Limoges se déroulera en deux temps.

Une première phase (tronçon 1) en 2024/2025 principalement localisée entre Saint-Benoît et Lathus-Saint-Rémy, et une seconde phase (tronçon 2) en 2026/2027, entre Lathus-Saint-Rémy et Limoges.

TRONÇON 1 ENTRE SAINT-BENOÎT ET LATHUS-SAINT-RÉMY

- Remplacement partiel ou complet de l'ensemble des composants de la voie ferrée (rails, traverses et ballast) sur 20 km.
- Travaux hydrauliques et d'assainissement de la plateforme ferroviaire sur 35 km.

Information sur la suite du projet

TRONÇON 2 ENTRE LATHUS-SAINT-RÉMY ET LIMOGES

Cette seconde phase de travaux, qui permettra de renouveler l'ensemble des composants de la voie et d'améliorer l'assainissement de la plateforme ferroviaire sur 47 km, devrait débuter en août 2026.

Le planning des travaux

- Entre Saint-Benoît et Lathus-Saint-Rémy
Travaux principaux : fermeture totale de la ligne
- Travaux préparatoires : débroussaillage, relevés topographiques, sondage et marquage



Chiffres clés

12 Trains voyageurs circulent chaque jour sur cette ligne

12 Gares ou haltes sont desservies entre Poitiers et Limoges

Infos travaux

La majeure partie du chantier se déroulera de jour. Cependant, quelques travaux préparatoires seront effectués de nuit et le planning pourra être adapté en cas de forte chaleur.

- TRAVAUX TRONÇON 1 (2024/2025)
- TRAVAUX TRONÇON 2 (2026/2027)



Horaires

VALABLES DU 01/09/2024 AU 31/08/2025

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
193

PLUS D'INFORMATION : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

Horaires

VALABLES DU 01/09/2024 AU 31/08/2025

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
193

PLUS D'INFORMATION : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

NIEUL → COUZEIX → LIMOGES

Périodicité	Toute l'année		Période scolaire		Toute l'année	
	2024	2024	2024	2024	2024	2024
Numéro de service	19301	19304	19309	19311	19311	19307
Jours de circulation	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM
NIEUL						
Les Lavandières		7:50				
Lot L'emetteur	6:52					
La Flature	6:53	7:52				
La Bascule	6:55	7:54	8:50	13:20		
Maison Neuve	6:56		8:52	13:21		
ST GENÇE						
La Lande du Haut	6:57	7:56	8:53	13:22		
NIEUL						
St Martin du Faut	6:59	7:58	8:55	13:24		
COUZEIX						
Collège Genavoix		8:10				
Hippodrome	7:02		8:58	13:27		
Villefeix	7:05		9:00	13:31		
LIMOGES						
Rue de Bellac	7:10		9:10	13:36		
Montjois	7:13		9:14	13:38		
Place W. Churchill G	7:20		9:20	13:45		

Légende : L: lundi, M: mardi, M: mercredi, J: jeudi, V: vendredi, S: samedi, D: dimanche

LIMOGES → COUZEIX → NIEUL

Périodicité	Toute l'année		Période scolaire		Toute l'année	
	19301	19303	19309	19305	19311	19307
Numéro de service	19301	19303	19309	19305	19311	19307
Jours de circulation	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM
LIMOGES						
Place W. Churchill G	12:15		13:46	16:50	17:30	18:22
Rue de Bellac	12:22		13:53		17:33	18:25
COUZEIX						
Collège Genavoix		12:55		17:20		
Villefeix	12:27		13:58		17:37	18:29
Hippodrome	12:29		14:00		17:42	18:34
NIEUL						
St Martin du Faut	12:33	13:08	14:03	17:33	17:46	18:38
ST GENÇE						
La Lande du Haut	12:35	13:09	14:05	17:34	17:47	18:39
NIEUL						
Maison Neuve	12:36		14:06		17:48	18:40
La Bascule	12:38	13:12	14:07	17:39	17:49	18:41
La Flature	12:40	13:15	14:08	17:42		18:43
Lot L'emetteur	12:41		14:10			18:44
Les Lavandières			13:17	17:45		

Légende : L: lundi, M: mardi, M: mercredi, J: jeudi, V: vendredi, S: samedi, D: dimanche

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine

Point d'arrêt de Limoges-Haute-Vienne

OÙ SE RENSEIGNER ?



Le centre d'appels répondra du lundi au vendredi de 8h à 19h, et du samedi de 8h à 13h, de 9h à 13h, de 14h à 19h.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec **MÓDALIS**



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine

Point d'arrêt de Limoges-Haute-Vienne

OÙ SE RENSEIGNER ?



Le centre d'appels répondra du lundi au vendredi de 8h à 19h, et du samedi de 8h à 13h, de 9h à 13h, de 14h à 19h.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec **MÓDALIS**



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Horaires

VALABLES DU 01/09/2024 AU 31/08/2025

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
201

PLUS D'INFORMATION : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

Horaires

VALABLES DU 01/09/2024 AU 31/08/2025

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
201

PLUS D'INFORMATION : 0970 870 870 (appel non surtaxé)

LE DORAT → BELLAC → LIMOGES

Périodicité	Toute l'année		Période scolaire		Toute l'année		Période scolaire	
	20108	20118	20116	20114	20110	20106	20104	20104
Numéro de service								
Jours de circulation	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM
LE DORAT								
Au des Pyrénées					12:15		17:15	17:20
VAL D'ISSOIRE								
Madame-Agnès R de la République						15:30		
BELLAC								
Lycée Jean Giraudoux					12:40		17:35	17:45
LP Martin Nadaud					12:35	12:45	17:50	17:50
Avenue Foch	06:40	12:45	12:40	12:50	13:50		17:55	
BERNEUIL								
La Poste	06:48	12:53	12:45	12:55	13:57		18:00	
CHAMBORET								
Le Châtain	06:52	12:57	12:53	13:03	14:02		18:08	
Le Bétoux / RNS147	06:56	13:01	12:55	13:05	14:05		18:10	
PEYRILHAC								
Concora	07:01	13:06	12:57	13:07	14:08		18:13	
Maison-Neuve	07:02	13:07	13:00	13:10	14:10		18:16	
NIEUL								
La Pollevisse	07:05	13:10	13:02	13:12	14:14		18:20	
Frégefont	07:08	13:13	13:04	13:14	14:16		18:23	
COUZEIX								
La Croix d'Anglard	07:12	13:16	13:06	13:16	14:18	18:20	18:25	
Maina	07:15	13:20	13:08	13:18	14:21	18:25	18:28	
Montjois	07:22	13:27	13:15	13:25	14:30	18:30	18:35	
Mai Loublat	07:24	13:29			14:33			
Place W. Churchill A	07:35	13:37	13:20	13:30	14:38	18:35	18:45	
Place Jourdan	07:40	13:40			14:43			
Terminal Cars	07:45	13:45	13:30	13:40	14:45	18:40	18:53	

Légende : L: lundi, M: mardi, M: mercredi, J: jeudi, V: vendredi, S: samedi, D: dimanche

LIMOGES → BELLAC → LE DORAT

Périodicité	Toute l'année		Période scolaire		Toute l'année	
	20105	20107	20111	20105	20115	20105
Numéro de service	20105	20107	20111	20105	20115	20105
Jours de circulation	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM	imMjM
LIMOGES						
Terminal Cars qui n° 6	06:35		06:35	12:15	17:30	18:15
Place Jourdan				12:19	17:35	18:20
Place W. Churchill F	06:40	06:40		12:24	17:40	18:25
Mai Loublat				12:33	17:47	18:34
Montjois	06:45	06:45	06:45	12:35	17:50	18:36
COUZEIX						
Maina	06:50	06:50	06:50	12:43	17:57	18:43
La Croix d'Anglard	06:55	06:55		12:45	18:00	18:45
NIEUL						
Frégefont	06:58	06:58		12:47	18:03	18:47
La Pollevisse	07:01	07:01		12:50	18:05	18:51
PEYRILHAC						
Maison Neuve	07:02	07:02		12:53	18:07	18:53
Concora	07:05	07:05		12:55	18:09	18:55
CHAMBORET						
Le Bétoux / RNS147	07:10	07:10		12:59	18:13	19:00
Le Châtain	07:14	07:14		13:01	18:16	19:03
BERNEUIL						
La Poste	07:18	07:18		13:05	18:20	19:10
BELLAC						
Avenue Foch	07:26	07:26		13:15	18:28	19:17
LP Martin Nadaud	07:30	07:30	07:30			
Lycée Jean Giraudoux	07:35	07:35	07:35			
LE DORAT						
Au des Pyrénées	08:10	08:10	08:05			
VAL D'ISSOIRE						
Madame-Agnès R de la République				13:30	18:30	19:30

Légende : L: lundi, M: mardi, M: mercredi, J: jeudi, V: vendredi, S: samedi, D: dimanche

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine

Point d'arrêt de Limoges-Haute-Vienne

OÙ SE RENSEIGNER ?



Le centre d'appels répondra du lundi au vendredi de 8h à 19h, et du samedi de 8h à 13h, de 9h à 13h, de 14h à 19h.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec **MÓDALIS**



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine

Point d'arrêt de Limoges-Haute-Vienne

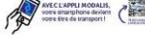
OÙ SE RENSEIGNER ?



Le centre d'appels répondra du lundi au vendredi de 8h à 19h, et du samedi de 8h à 13h, de 9h à 13h, de 14h à 19h.

Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec **MÓDALIS**



Toutes l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

Tous les emballages et les papiers se trient !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



Emballages en plastique

POUR UN TRI EFFICACE

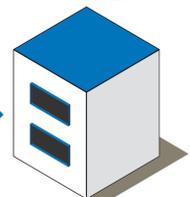
- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ BIEN SÉPARÉS
- ✓ EN VRAC pas dans un sac



OU

ELAN & VAL de VIENNE

Vous pouvez y déposer les papiers !



À TRIER

TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers

À COMPOSTER

LES BIODÉCHETS



Épluchures de fruits & légumes, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc et dosettes sales de café, thé, restes de repas ...



En petits morceaux en mélange avec de la matière sèche

À TRIER

LES CARTONS

[NOUVEAU !]

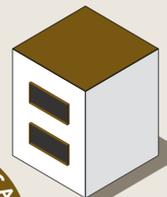


Cartons bruns ondulés
taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (électroménager, meubles...) ou apports en grande quantité sont toujours à déposer en déchèterie

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS de leur contenu
- ✓ PLIÉS ou DÉCOUPÉS
- ✓ INTRODUITS À PLAT



À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



Textiles-sanitaires



Mégots de cigarettes



ou point de collecte adapté



Objets en plastique



Vaisselle cassée, vitres ou miroirs

À TRIER

LE VERRE



Bouteilles en verre

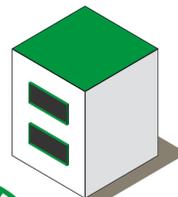


Pots, bocaux et flacons en verre



POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ EN VRAC pas dans un sac



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org





COMMISSION ANIMATION, SPORT & CULTURE

Composition : Béatrice Tricard (membre de droit), Laurent Bila, Catherine Casimir, Laurent Auzemery, Gabrielle Lavillard, Pascal Pagnou, Danièle Mahaut, Jérôme Gouzon, Benoît Calomine, Emilie Chauchet et Benjamin Crespy.

Feu de la Saint-Jean

Le 21 juin dernier, en clôture de la soirée entrecôtes de l'Amicale pour les Ecoles (APE) et de la fête de Musique, le Feu de la Saint Jean, sur son radeau, a illuminé l'étang et le parc du Château.



Fête Nationale et Feu d'artifice



Comme chaque année le feu d'artifice célébrant le 14 Juillet sera tiré depuis le parc du Château le 13 juillet à la tombée de la nuit.

Avant et après le feu d'artifice les enfants et les grands pourront participer aux animations tir à la carabine, barbe à papa, toboggans et pêche aux canards

Des stands de restauration et boissons compléteront cet évènement festif.



Le marché de producteurs locaux a fêté ses 4 ans

Pour célébrer ses 4 ans, l'association de producteurs « La Gargouille » a proposé le jeudi 19 juin dernier un marché en musique animé par Solaz. Jazz manouche et flamenco ont résonné sur l'esplanade du Château pour le plus grand plaisir des habitués du marché !





IMAGI*NIEUL 2025 – VOYAGES!



28 JUIN – NANTIAI :

16H VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DES
MARIONNETTES D'OMBRES DE LA COLLECTION DE JEAN-PIERRE LESCOT
EXPOSITION DU 28 JUIN AU 2 AOÛT À LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE L'APOSTROPHE DE NANTIAI

3 JUILLET – NANTIAI :

«NE M'ATTENDS PAS» PAR LA CIE DE LA NEIGE SUR LES CILS (SCOLAIRES)
10H SALLE LE TRAIT D'UNION- À PARTIR DE 4 ANS

9 JUILLET – NIEUL :

10H ATELIER DU THÉÂTRE DE PAPIER POUR LES FAMILLES À LA MÉDIATHÈQUE DE NIEUL

15 AU 17 JUILLET – NIEUL :

MASTERCLASS DU THÉÂTRE DE PAPIER AVEC PAPIER THÉÂTRE, SALLE D'HONNEUR DU CHÂTEAU

17 JUILLET NIEUL :

16H30-18H30 «DUO DE CORDES» PAR CORDES ET COMPAGNIES, TOUT PUBLIC
«PETITES SCÈNES DE PAPIER» PAR DES STAGIAIRES DE L'ATELIER DU THÉÂTRE DE PAPIER AVEC DIVERSES
COMPAGNIES SUR L'ESPLANADE DU CHÂTEAU AUTOUR DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS

18 JUILLET NIEUL :

17H-19H30 «FAMILLE TUVORA» PAR LA CIE KARAVAN KADILLAC – ESPLANADE DU CHÂTEAU
17H ATELIER PETITE ENFANCE PAR LOUISE FORESTIER
17H30-19H30 «LE CLUB DES YEUX SOUS L'EAU» PAR LA CIE DES MANŒUVRES À PARTIR DE 5 ANS
18H «ENFANT ÉLÉPHANT» PAR LA CIE LUBIES – SALLE D'HONNEUR DU CHÂTEAU À PARTIR 6 ANS
18H45 ET 19H15 «TÖÖLÖNLAHTI» PAR LE THÉÂTRE D'ILLUSIA À PARTIR DE 8 ANS
19H «AGACÉ» PAR PAPIERTHÉÂTRE –PARC DU CHÂTEAU À PARTIR DE 10 ANS
19H30H «LA GÉANTE» PAR LE COLLECTIF SUR LE BORD – DÉAMBULATION PARC DU CHÂTEAU & CHÂTEAU

19 JUILLET À NANTIAI :

10H ATELIER FAMILIAL DU THÉÂTRE DE PAPIER À LA MÉDIATHÈQUE DE NANTIAI

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:

AURORA87ASSO@SFR.FR

0687165909

WWW.AURORA-ILLUSIA.COM



A CÔTÉ DE IMAGI*NIEUL 4 JUILLET AMBAZAC : 21H30

«CANTIQUE AQUATIQUE» PAR LE THÉÂTRE D'ILLUSIA – MARIONNETTES AQUATIQUES TOUT PUBLIC
BASE DE LOISIR DE L'ETANG DE JONAS

IMAGI*NIEUL 2025



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS:
AURORA87ASSO@SFR.FR
0687165909
WWW.AURORA-ILLUSIA.COM

MARIONNETTES EN VOYAGE





Cérémonie du 8 Mai 1945



La cérémonie du 8 Mai 2025 fut l'occasion de célébrer **le 80ème anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945**



Madame La Maire a prononcé le discours officiel de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées, et de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Pour célébrer les 80 ans de la Victoire des alliés sur le IIIème Reich et les Nazis, les enfants de l'école « Irène Joliot-Curie » ont lu le poème de Paul Éluard « Liberté » ; chanté « La Marseillaise ».

Monsieur Jean-Claude Raynaud, président du comité Couzeix-Chaptelat-Nieul de l'Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e) de la Résistance (ANACR) a pris la parole.

Une minute de silence en mémoire de nos Morts pour la France, puis le « Chant des Partisans » entonné par les écoliers, ont clôturé cette cérémonie.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des participants.

<i>Sur mes cahiers d'écolier</i>	<i>Et par le pouvoir d'un mot</i>
<i>Sur mon pupitre et les arbres</i>	<i>Je recommence ma vie</i>
<i>Sur le sable sur la neige</i>	<i>Je suis né pour te connaître</i>
<i>J'écris ton nom</i>	<i>Pour te nommer</i>
<i>[...]</i>	<i>Liberté.</i>

Paul Eluard

Après la Cérémonie, les participants ont été conviés au Château de Nieul pour visiter les deux expositions « le chemin de l'âme à l'âme » et l'exposition sur le camp de Natzweiler-Struthof unique camp de concentration nazi sur le territoire français. Cette dernière nous a été prêtée par l'ONACR



Le chemin de l'âme à l'âme



Du 21 avril au 8 mai l'exposition de dessins « Chemin de l'âme à l'âme » était visible à la Chapelle de Saint-Martin-du-Fault et en salle d'exposition Solange Vincent-Redon au Château. Cette exposition a été labellisée par les services préfectoraux « 80ème anniversaire de la Libération.



Exposition de dessins
Dans le cadre des 80 ans de la Libération des Camps
et de l'Armistice

« Chemin de l'âme à l'âme »

Antanas Moncys 1921 – 1993
Henri Simon 1910 – 1987

A découvrir à Nieul :

Du 21 avril 2025 au 8 mai 2025

À la Chapelle de Saint-Martin-du-Fault
du 21 avril au 27 avril 2025
de 14h30 à 17h30

Au Château de Nieul
du 28 avril au 8 mai
de 14h30 à 17h30
& les dimanches de 10h00 à 12h00

Ouvert à tous
Entrée Gratuite

COMMISSION COMMUNICATION

Site Internet de la Commune

Devenu obsolète, notre site Internet est en cours de refondation.

Plus pratique, lisible et dynamique vous y retrouverez bientôt toutes les informations utiles concernant la Commune....

Il sera opérationnel à la rentrée.

L'ancien sera lui désactivé le 30 juin, durant la transition nous vous conseillons nos réseaux sociaux et applications pour vous tenir au courant des évènements à venir.

Merci d'avance pour votre compréhension !

A bientôt sur <https://www.nieul87.fr>

Potager citoyen



Potager citoyen

Suite à une demande des riverains du quartier de la gare de Nieul, la municipalité est prête à mettre à disposition un terrain communal afin qu'un « potager citoyen » y voit le jour.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.



La gare de Nieul



Nos Artisans récompensés

Le premier semestre 2025 rime avec récompense pour nos artisans.

Nous tenons à les féliciter.

Chaque récompense permet de mettre en lumière le savoir-faire et la créativité de nos artisans, qui contribuent chaque jour à la vitalité de notre économie locale.

« Guide Michelin » :

- Etoile conservée au Guide Michelin pour le Relais Château « La Chapelle Saint-Martin » de M. Dudognon ;

Trophée Eco-Défis 2025 :

- Le Petit Salon de Mme Desmaisons
- Les Panier Pom'Api de M. et Mme Morgat ;

Trophée Trajectoire d'Exception 2025 :

- Le Petit Salon de Mme Desmaisons pour sa démarche écologique exemplaire

Le saviez-vous ?

Dans chaque bulletin municipal, plusieurs pages sont réservées aux associations de notre village.

Vous y retrouverez informations, photos, manifestations mises en place, activités.

Les présidents et secrétaires nous transmettent par mail leurs articles. Ils peuvent le faire au moment de la préparation du bulletin ou en amont et nous stockons les informations.



ENTENTE SPORTIVE NIEUL – St GENGE

Article du Bulletin Municipal de Nieul, de nombreux évènements sont à venir. Un point sportif dont vous trouverez lecture ci-dessous :

MANIFESTATIONS A VENIR :

- Tournoi des jeunes Stade Michel Moreau : samedi 14 juin 10h-15h pour les catégories U8/U9
- Samedi 14 juin 16h-21h pour la catégorie U10/U11
- Dimanche 15 juin 10h-17h pour la catégorie U12/U13
- Assemblée générale du club dimanche 29 juin avec une journée festive + animations.

POINT SPORTIFS :

- U6-U7: Catégorie de découverte, d'apprentissage et de plaisir.
- U8-U9: Toujours une bonne ambiance lors des plateaux les Samedis matin.
- U10-U11: Un effectif au complet avec l'Entente de l'Ecole de foot de la Glane.
- U12-U13: Les 2 équipes en D3 avec des résultats plutôt satisfaisants.

Equipe D3U13 poule B: 1er au classement.

Equipe D3U13 poule E: 8ème au classement.

Séniors D2: 1er au classement du championnat (première place confirmée).

La montée en D1 a été validée. Gagnant du Challenge du District le dimanche 25 mai face au club d'Oradour-sur-Glane (D2).

Séniors D4 : 2ème au classement du championnat (deuxième place confirmée).

La montée en D3 validée également.

Un bon groupe lors des dernières rencontres.

Un article sur le club a été publié sur le journal du Populaire cette semaine.



FORZA ES NIEUL-ST GENGE !!!!!



Sortie McDo pour les Jeunes



Champions !!



AMICALE POUR LES ECOLES

C'est la dernière ligne droite pour L'Amicale Pour les Ecoles de Nieul.

Après le loto en février qui a très bien fonctionné, nous avons proposé 2 ventes courant avril. Vente de madeleines Bijou et chocolat De Neuville.

Pendant les vacances de Pâques, l'APE a participé à l'opération « Activités vacances » de la mairie, en proposant une activité sur la nature autour de l'étang du Château, découverte des arbres et fleurs.

A la fin de l'activité les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs.

A vos agendas pour les dernières manifestations.

- **Le 21 juin**, notre traditionnelle Soirée Entrecôte tombant le jour de la fête de la musique, cette année en plus de la soirée nous vous proposerons plusieurs animations musicales. Sur l'esplanade du Château à partir de 19h.
- **Le 28 juin**, pour clôturer l'année scolaire, nous organisons en collaboration avec les 2 écoles, la Fête des Ecoles de Nieul où nous pourrons voir le spectacle que les enfants ont préparé avec Nathalie leur professeur de chorale tout au long de l'année. Ainsi que des productions artistiques réalisées durant l'année.

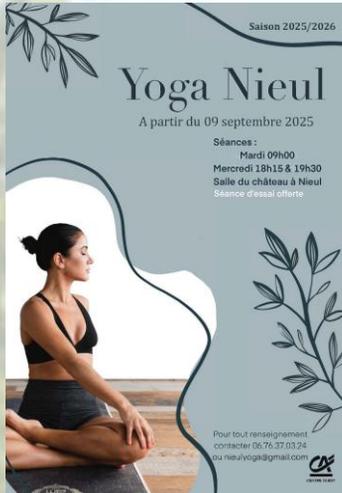
L'APE espère vous voir nombreux lors de ces prochaines manifestations, qui permettent de récolter des fonds pour participer financièrement aux projets portés par les 2 écoles.

Une nouvelle fois, nous tenions à remercier tous nos membres et bénévoles qui sont présents lors de toutes nos manifestations sur cette année scolaire.

Vous pouvez continuer à nous suivre sur Facebook, Instagram ou nous contacter par mail ape.nieul@gmail.com



YOGA NIEUL



Notre association propose des séances collectives de yoga .

Celles-ci sont délivrées par une professeure certifiée de Yoga : Marie Sylvie Truffier, toutes les semaines hors vacances scolaires de la zone Nouvelle Aquitaine et s'adressent à toute personne de plus de 15 ans, débutante ou ayant déjà pratiqué le yoga.

Les séances se déroulent dans la salle de Justice - premier étage du Château de Nieuil les mardis de 9h à 10h, les mercredis de 18h15 à 19h15 ou de 19h30 à 20h30.

Il est possible de s'inscrire à deux séances /semaine.

LES CŒURS JOYEUX 87



Les cœurs Joyeux ont eu un début d'année bien rempli.

Après l'assemblée générale du 10 janvier suivie de la dégustation des galettes des rois ; voilà février avec la chandeleur et les crêpes que les bénévoles ont fait sauter afin que les adhérents se régalent.

Puis ce fut le loto en mars, une belle réussite.

En avril nous nous sommes réunis à la salle des fêtes autour d'un bon repas élaboré par un traiteur de la Dordogne. L'ambiance était au rendez-vous.

Le 13 mai nous irons visiter l'atelier de confection des chaussettes Broussaud aux Cars ; puis le 16 mai départ pour Saumur et le Cadre noir.

Le 12 juin ce sera notre traditionnel repas campagnard au stade municipal.

En septembre Voyage à Aubusson pour visiter le musée de la Tapisserie et à Felletin la cité diamantaire il est temps de s'inscrire.

Mais avant ce sera les vacances...

Bonnes vacances à toutes et tous !

Amitiés

Marie France

Activités :

Informatique le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois

Jeudi danse en ligne de 9h30 à 11h, belote et scrabble de 14h à 17h

Le tout à l'Espace Trigari



Cultur'ÉMOI



STAGE DE DESSIN

ILLUSTRER, IMPRIMER, FABRIQUER
ATELIER FANZINE

THÈME :
" CRÉATURES ET MONDES IMAGINAIRES "

Du 7 au 8 juillet 2025
de 14h à 17h
à Nieul (Salle Trigari)

Qu'est-ce qu'un fanzine ?
Il s'agit d'une petite publication à tirage limité, à mi-chemin entre le magazine et le livre-objet. Durant ces deux après-midi, nous créerons et dessinerons autour d'un thème. Puis nous fabriquerons notre fanzine de A à Z afin que chacun.e puisse repartir avec son exemplaire !

De 7 à 14 ans
Tarif : 55€

Matériel fourni
Goûter offert

Sur inscription
(max. 6 enfants)

Renseignements
06 73 73 83 46
Inscription :
culturemoi87@gmail.com

facebook culturemoi87
instagram @culturemoi

APPEL À CANDIDATURES

EXPOSER À NIEUL

NOUS RECHERCHONS

- ✓ DES ARTISTES AMATEURS
- ✓ SOUHAITANT EXPOSER LEURS ŒUVRES
- ✓ ACCEPTANT D'ANIMER UN ATELIER, EN LIEN AVEC LEUR TALENT, À DESTINATION DES FAMILLES

EXPOSEZ VOTRE TALENT !

CULTUR'EMOI

LES APÉROS ÉLECTROS



ESPLANADE DU CHÂTEAU DE NIEUL

SAMEDI 28 JUIN
· KINETIK BEAT

18H : OUVERTURE - ENTRÉE LIBRE

SAMEDI 26 JUILLET
· SHAKE DA BOOTY DJ

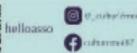
19H : DÉBUT DU DJ SET

22H : CLÔTURE DE LA SOIRÉE

SAMEDI 23 AOÛT
· SIR J'AM JALI

SUR PLACE LES TROIS SOIRS :

Buvette Foodtruck Jeux



En partenariat avec : NIEUL

APPEL À BÉNÉVOLES

Tu as envie d'embarquer dans une folle aventure ? Et participer à l'organisation d'un événement musical local et détendu ?

Cultur'Émoi organise en avant-première

les « Apéros électros »

3 dates pour 3 sets de musique électro, et 3 DJ différents,
les 28/06, 26/07 et 23/08 prochains, à Nieul.

Pour rendre cette nouvelle aventure possible, les bonnes volontés d'ici et d'ailleurs vont être nécessaires pour :

- Prêter mains fortes en faisant un peu d'installation logistique
- Faire la caouette en tenant la buvette ou la caisse
- Être aux manettes en gérant le stand vaisselle réutilisable ou le tri sélectif
- ...etc.

Tu as envie de rejoindre l'aventure ?

Contacte-nous au 06 61 05 79 84

Ou par mail : culturemoi87@gmail.com

Bonjour à tous

Le Président Stéphane COUDERT a tenu l'Assemblée Générale des Volières Nieuloises, le 18 janvier 2025. Étaient présents, les membres du bureau, des membres de l'Association et Béatrice Tricard, Maire de Nieul. Le compte rendu de l'année a été exposé par le Président, les activités par la Secrétaire et les comptes par la Trésorière.

6 - nouveaux adhérents sont rentrés officiellement au cours de cette Assemblée, ce qui amène le nombre d'adhérents à 19.

Les membres du bureau sont restés les mêmes, suite à aucun sortant.

Président : Stéphane COUDERT

Vice-Président avicole : Jean-Claude DUREAU

Vice-Président ornithologie: Patrick CLAVEAU

Secrétaire : Chantal COUDERT

Trésorière : Geneviève QUETTE

Pour terminer agréablement cette Assemblée Générale, l'Association LES VOLIÈRES NIEULOISES s'est retrouvée autour d'un repas convivial au Feuillardier, moment très important pour la vie de l'Association.



L'Association continue dans de bonnes conditions.

En ce qui concerne les personnes intéressées par notre Association, elles peuvent contacter le Président Stéphane Coudert au : 06.08.48.94.69

Le Président Stéphane COUDERT

NIEUL – TELETHON - 2024

Bonjour à tous

Le résultat du Téléthon 2024 a été dévoilé à Saint Just le Martel lors du Téléthon Merci le 11 avril dernier.

Après quelques années ralenties par la crise sanitaire, le Téléthon est pleinement revenu sur le terrain.

Cette année 2024, le Téléthon Nieul a rapporté 2.462,50 euros avec l'apéro concert, la vente de gâteaux, les dons et les divers commerçants mobilisés avec la boutique.

Grâce à cette solidarité, l'AFM TELETHON peut avancer sur le chemin du médicament et proposer des traitements de thérapie génique pour les maladies rares du muscle, du foie, de la vision, du sang ... et autres. Le cas des petites jumelles sur les affiches, guéries toutes les deux grâce à la thérapie préventive, c'est vraiment formidable. Des milliers de malades dans le monde bénéficient aujourd'hui de traitements issus de recherches soutenues par l'AFM-TÉLÉTHON.

Grâce à votre extraordinaire mobilisation, le département de la Haute Vienne réalise un résultat exceptionnel avec **606.492 euros, dont 266.464 euros provenant des animations.**

Au nom des malades, de leurs familles et des chercheurs : UN GRAND MERCI À TOUS

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous pour le **TELETHON 2025, les 5 et 6 DÉCEMBRE prochains pour BOOSTER LE TÉLÉTHON**

Rendez-vous Nieul : gâteaux, randonnée et autres idées d'associations diverses

Rendez-vous à tous pour le Téléthon 2025- le vendredi 5 décembre pour ramasser les gâteaux et le samedi 6 décembre 2025 pour les manifestations téléthon.

Encore merci à tous





PASSION ZUMBA

12 rue du 8 mai 1945 - 87510 NIEUL

☎ 06.43.89.33.74 /

✉ passion.zumba87@gmail.com

Des cours de ZUMBA existent à NIEUL!

Tous les lundis de 20h à 21h avec Régine à la Salle des Fêtes.

VENEZ
BOUGER,
DANSER,
RIGOLER.

Bref venez vous éclater dans une ambiance de folie...

80 €/an
ou 5 €/cours

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

Z
U
M
B
A



Nouveaux Food Trucks

L'Esplanade du Château se veut gourmande !
Retrouvez vos Food trucks préférés

Jeudi :

- « Des crêpes et des Idées » entre 15h et 20h
- « Pizza Bernardo » entre 17h30 et 20h30

Vendredi :

- « Tai Food Truck » entre 18h et 21 h

Samedi :

- « JEPIZZ » entre 16h et 21h

Fruits et Légumes

Retrouvez Stéphanie et Jean-Louis tous les dimanches de 7h30 à 13h.

Marché de Producteurs



NIEUL

Marché de producteurs
et artisans



Tous les jeudis
16h - 18h30



Retrouvez-nous sur
l'esplanade du château de Nieul !



**Consommer local c'est bon pour le moral !
Vos commerçants vous accueillent avec le sourire !**

Le marché de producteurs, présent sur la commune depuis mai 2021, a lieu toute l'année été comme hiver.

Chaque semaine, vous y retrouvez différents stands, au gré des productions de chacun.

N'hésitez pas à venir échanger avec ces producteurs et soutenir une agriculture locale.

ASEPT du Limousin



HAUTE-VIENNE

Ateliers de prévention santé de l'ASEPT du Limousin



Atelier "Equilibre" 12 séances de 1h

Prévenir le risque de chute grâce à l'activité physique adaptée.

- à CHAMPNIERY à partir du 01/09/25
- à PANAZOL à partir du 09/09/25, les mardis de 11h à 12h
- à SAINT PRIEST SOUS AIZE à partir du 01/09/25
- à SAINT JUNIEN à partir du 08/09/25, les lundis de 10h30 à 11h30
- à LIMOGES à partir du 11/09/25, les jeudis de 11h à 12h
- à SAINT PAUL à partir du 01/10/25

Atelier "Santé vous bien Au Volant" 3 séances de 2h

Maintenir votre autonomie et votre mobilité grâce à la conduite.

- à AUREIL à partir du 08/09/25, les lundis de 10h à 12h

Site internet de l'ASEPT



ATELIERS DE PREVENTION SANTE

Renseignements et/ou inscription auprès de l'ASEPT du Limousin au 05.55.49.85.57
*dates et horaires sous réserve de modifications

PLACES LIMITEES - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Atelier "Bien dans son Corps, Bien dans sa Tête" 10 séances de 2h

Pour détendre le corps et l'esprit

- à MAGNAC LAVAL à partir du 02/09/25, les mardis de 10h à 12h

Atelier "Yoga du rire" 8 séances de 1h

Développer une attitude mentale positive par le rire. Le Yoga du rire favorise la santé, améliore les pensées positives, rend heureux et contribue aux valeurs humaines.

- à BESSINES SUR GARTEMPE à partir du 02/09/25, les mardis de 14h à 15h
- à ST SULPICE LES FEUILLES à partir du 03/09/25, les mercredis de 10h30 à 11h30

Atelier "Nutri'Activ" 6 séances de 2h

Manger et bouger c'est bon pour la santé !
Les dimensions de plaisir et de convivialité ainsi que l'accès à une alimentation diversifiée et à une pratique régulière d'activité physique sont des éléments indispensables à une approche globale et positive de la santé.

- à SAINT PAUL à partir du 01/09/25, les lundis de 14h à 16h
- à AMBAZAC à partir du 17/09/25, les mercredis de 14h à 16h



Facebook de l'ASEPT

Atelier "Numérique" 10 séances de 2h

Découvrir l'outil informatique grâce à la tablette fournie : apprend à devenir autonome dans l'usage de l'outil informatique et la navigation sur internet.

- à BERSAC SUR RIVALIER à partir du 16/10/25, les jeudis de 10h à 12h

Atelier "Sommeil" 6 séances de 2h

Pour un sommeil réparateur et de qualité : apprendre à mieux comprendre les mécanismes de sommeil et les facteurs pouvant avoir une incidence sur ce dernier.

- à GLANDON à partir du 20/10/25, les lundis de 14h à 16h

Atelier "PHARE" 3 séances de 2h

Contribuer à la prévention des conduites addictives en permettant à chacun de comprendre les mécanismes et les effets de l'addiction

- à LIMOGES à partir du 25/11/25, les mardis de 14h à 16h

Action Ponctuelle gratuite

THEATRE FORUM "Point d'Appuis" - thèmes des aidants aidés à PANAZOL

Lundi 06 octobre à partir de 14h30

places limitées - inscription obligatoire



Les animations prévues à la Médiathèque Intercommunale « Georges Emmanuel Clancier » à Nieul à partir du mois de juin :

- 20 juin à 10h30 à Nieul : les Histoires de Barbara – Fête de la musique (Contes pour enfants dès 2 ans)
- 21 juin à 10h30 à Nieul : Festival Départemental Au Bout Du Conte. « Chiqui Chiqui Riqui Riqui Miou Miou » Balade Contée de Victor Cova Coréa (Spectacle familial)
- 8 juillet à 10 h à Nieul : atelier « Théâtre de papier » avec la Cie Papierthéâtre (A partir de 5 ans accompagné ou 10 ans seul) (atelier en partenariat avec le Festval ImagiNieul)
- 12 juillet à 10h30 à Nieul : les Histoires de Barbara – Contes autour de l'été (Contes pour enfants dès 2 ans)
- 16 juillet à 10h : Atelier créatif « Mail art », créer ta carte postale, animé par Chloé – ado/adulte.
- 17 juillet à 15h: Atelier créatif La course des animaux marins, animé par Chloé – à partir de 5 ans.



Toutes ces animations sont entièrement gratuites et financées par la Communauté de communes ELAN.

Les places étant limitées, les inscriptions sont obligatoires au 05 55 75 62 08



LE RÉEMPLOI EST UNE FÊTE !

Dimanche 6 juillet - dès 10h

Pour mettre en lumière le réemploi et l'économie circulaire, acteurs publics et associatifs se mobilisent autour d'une journée de sensibilisation festive et culturelle... au grand air !

Plus d'informations sur le site Internet d'ELAN 87 : <https://tousaugrandr.fr/>



www.facebook.com/MairiedeNieul/

accueilmairie@nieul87.fr



Bulletin Municipal d'informations

Lettre mensuelle d'informations



12 Rue du 8 Mai 1945 - 87510 NIEUL

www.nieul87.fr



05.55.75.80.23

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »



Notre doyenne a fêté ses 105 ans !



Le 7 avril dernier Jacqueline Mahaut a fêté ses 105 ans en famille. Nous lui souhaitons nous aussi un joyeux anniversaire !

BUS FRANCE SERVICES

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT DANS VOS
DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?

**NOUS ARRIVONS
CHEZ VOUS !**



NIEUL

**Le jeudi des semaines paires
de 14H30 à 16H30**

stationné à l'entrée du parc du château

Renseignements auprès de votre mairie

Pimms Médiation - France Services
2 Place de la Gare - 87240 AMBAZAC
05 55 57 05 30 - 06 35 25 85 59
ambazac@pimmsmediation.fr

Nouveau à Nieul

Laurence Ladrat
Praticienne en Cuisine Thérapie®

In Ex Hop
Du toi blessé au toi libéré, il n'y a qu'un plat

06 65 42 14 40
inexhop@gmail.com
13, route de Bannaud - 87510 Nieul

Bulletin d'informations municipales:

Tirage : 800 exemplaires

Directrice de publication : Béatrice Tricard.

Rédacteur en chef : Laurent Auzemery.

Mise en page : Stéphane Dupic.

Rédaction : Catherine Casimir, Lucette Pinardon-Thévet, Jean-Luc Ruaud, Laurent Bila, Stéphane Dupic.

Comité de relecture : Gabrielle Lavillard, Robert Rolland.

Impression : C.D.T.P.I.



Une suggestion ?

Vous souhaitez nous faire part d'une information ou suggestion concernant le Bulletin Municipal, merci de nous écrire à :

Mairie de Nieul
<http://www.nieul87.fr>
12 rue du 8 mai 1945
87 510 Nieul

05.55.75.80.23
accueilmairie@nieul87.fr
Facebook Page : Mairie de Nieul